

CVPP. **Réunion de Comité.** Chalet des Bordes. 27 mai 2017

Excusés : Delphine K., Yves,K.

Présents : P. Heintz, M. Koeniguer, F. Marchand, M. Soudière, E. Scandella,

P. Buisset, A. Roussel, P. Boulas, J.M. Heppe, J.M. Mège, J.F. Costa.

Points 1 et 2 reportés en raison de l'absence de la trésorière.

3- accord du comité pour la dernière demande d'entrée au club. Rappel de l'exigence pour tout propriétaire de bateau, ancien ou nouvel arrivant, de posséder un mouillage. Le club n'en a plus à vendre. S'adresser à Dédé Roussel qui peut fabriquer et vendre ou le réaliser soi-même. Le club attribuera un numéro à la bouée.

4- la liste d'attente aux hangars est gérée par JM Heppe. Le contacter pour toutes questions concernant l'hivernage.

La clé d'accès au portique est dans le hangar 1 (près du club canin), consulter le site pour plus d'explications.

Rappel sera fait au propriétaire qui use du hangar sans avoir réglé de cotisation.

5- bouées. Il en reste qui ne sont pas numérotées. Pour le 15 de ce mois elles seront marquées 00 et le club en disposera pour une gestion rationnelle du bassin de mouillage, ce qui entraînera le déplacement des bateaux qui s'y trouveraient indûment amarrés (trois bateaux sont actuellement concernés).

Une bouée nouvelle est ancrée au Pré Barbier.

6- l'annexe de sécurité orange est mise en vente pour 700,00 €. P. Buisset est chargé de la négociation qui fera l'objet d'un certificat de vente et de navigation délivrés par le secrétaire à l'acheteur.

7- le président s'informe pour équiper la nouvelle annexe de sécurité (housse, extincteur, écope, pompe...)

8- rappel important : les annexes de sécurité en dehors des temps de régates ne servent qu'au transport des équipages de la terre aux bords et inversement(*). En aucun cas elles ne peuvent être utilisées à des fins personnelles (promenade ou amarrage à une bouée personnelle pendant la sortie du bateau).

(*): Les permanences de fonctionnement des annexes sont fixées de 13h45 à 14h15 et de 17h30 à 18h. On attend les pilotes de bonne volonté qui peuvent s'inscrire sur les deux calendriers (avec et sans permis) ouverts sur le site.

9- régates du 25 juin. Elle comportera 3 manches, une le matin et deux après midi. Les deux meilleures de chaque participant seront retenues.

10- les boissons présentes dans le frigo sont disponibles pour tous. Ne pas oublier (faut-il le rappeler ?) de remplacer ce que l'on a consommé.

11- prochaine réunion du comité le dimanche 2 juillet à 10 heures au chalet des Bordes.

Le secrétaire